



Conseil communal du 15 juillet 2026

Présents: SEILER Jérôme, bourgmestre
FELTES Camille et D'HARCOUR Christian, échevins
SCHILTZ Guy, John, LEICK Tom, BINDELS Tom, CLASEN Christophe, SCHWARTZ Jean,
conseillers communaux

Excusé : ./.

Remarque: Sauf mention contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

1. Présentation du rapport annuel du pacte communal du vivre ensemble interculturel.

La commune de Heffingen a signé, le 2 juillet 2025, le Pacte du vivre-ensemble interculturel (PVE) pour une première période de six ans.

Dans le cadre de cet engagement, la commune est tenue de transmettre chaque année un rapport annuel au Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Ce rapport a pour objectif de présenter un aperçu des activités réalisées dans le cadre du Pacte, ainsi que de justifier l'utilisation des subventions mises à disposition par le Ministère.

Parallèlement, une check-list doit également être complétée et transmise. Celle-ci sert d'outil de suivi afin d'accompagner la mise en œuvre du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel et de veiller à son bon déploiement.

2. Approbation de l'organisation scolaire 2026/2027.

L'organisation scolaire 2026/2027 est approuvée.

Actuellement il est prévu que les classes suivantes fonctionneront pendant l'année scolaire 2026/2027 :

1. Cycle 1 précoce : 1 classe, 15 élèves
2. Cycle 1.1 et 1.2. : 3 classes, 43 élèves
3. Cycle 2.1. : 1 classe, 20 élèves
4. Cycle 2.2. : 1 classe, 22 élèves
5. Cycle 3.1. : 1 classe, 23 élèves
6. Cycle 3.2. : 2 classes, 21 élèves
7. Cycle 4.1. : 1 classe, 20 élèves
8. Cycle 4.2 : 1 classe, 13 élèves

3. Approbation du plan d'encadrement périscolaire pour l'année scolaire 2026/27.

Le plan d'encadrement périscolaire pour l'année scolaire 2026/27 est également approuvée.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE **HEFFINGEN**

G R A N D - D U C H É D E L U X E M B O U R G

Le Plan d'encadrement périscolaire (PEP) est un document stratégique et annuel, propre à chaque commune, qui inventorie et organise toutes les activités extrascolaires des enfants. Il sert à garantir un cadre éducatif cohérent, à coordonner les horaires de l'école et des structures socio-éducatives (repas, garderies).

4. Approbation de divers décomptes.

Les décomptes relatifs aux travaux suivants sont approuvés :

- Redressement la rue « Benzelsgaass » à Heffingen :
Décompte final : 477.864,13.-€ (devis 475.000.-€)
- Redressement la rue « um Knäppchen » à Heffingen entre 2007 et 2012 :
Décompte final : 192.745.-87.-€ (devis 475.000.-€)
- Construction d'un nouveau réservoir d'eau à Heffingen :
Décompte final : 2.256.445,42.-€ (devis 1.693.420,33.-€)

5. Demande de subside

Un subside de 150.-€ est accordé à « La Sécurité Routière ».